

« Le gouvernement des âmes c'est l'art des arts », dit saint Grégoire le Grand dans ses écrits. Cette affirmation se vérifie toujours et partout, mais principalement lorsque les inclinations et les mœurs du peuple sont corrompues. Car, plus les blessures à guérir dans la société malade sont nombreuses et graves, plus la guérison en est malaisée et plus habile doit être la main du médecin. Aussi, à ces époques, la divine Providence a coutume de susciter des prêtres fidèles et de leur confier le soin de réformer leur peuple, ainsi qu'elle le fit jadis pour Jérémie : « Voilà que je t'ai chargé d'arracher, de détruire, de disperser, de dissiper, d'édifier et de planter » (1). C'est ce qu'on vit en France vers le début du siècle dernier, par le ministère d'un homme dont l'utilité ne se renferma pas dans les limites de sa bourgade, mais se fit sentir dans toute l'étendue de son pays.

Le vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste Vianney, moins connu sous son propre nom que par le titre de la charge remplie par lui si saintement — puisqu'on avait coutume de l'appeler le « curé d'Ars » — fut appelé, par une vocation divine, de la garde du troupeau paternel à laquelle il était voué dans son enfance aux fonctions de pasteur sacré. Dans ces fonctions, il eut non seulement le mérite de réaliser, par l'innocence de sa vie et par l'exemple de toutes les vertus, ce qu'on attendait et désirait de son pieux sacerdoce, dans la sphère des sollicitudes qu'il lui imposait, mais encore celui de

---

(1) 1, 10.